



PAROISSE SAINT ROCH

24, rue Saint Roch - 75001 PARIS

T. 01.42.44.13.20

secretariat@paroissesaintroch.fr

www.paroissesaintroch.fr

Dimanche 29 mars 2026

Dimanche des Rameaux - Année A

En ces jours de la Passion, la sollicitude du Pape pour la France et la croissance du nombre des catéchumènes

Le 18 mars le pape Léon XIV a adressé par l'intermédiaire du cardinal secrétaire d'État une lettre aux membres de la conférence épiscopale qui se sont réunis à Lourdes la semaine passée. Elle aborde 3 questions.

La 1^{ère} concerne l'enseignement catholique. Le pape relève le climat « d'hostilité croissante envers les établissements catholiques, avec la remise en cause de leur caractère propre ». Soulignant le respect des convictions et le souci d'accueillir largement vécu dans ces écoles, il « encourage à défendre avec détermination la dimension chrétienne de l'enseignement catholique qui, sans références à Jésus-Christ, perdrait sa raison d'être ». On pense à 1984...

La 2^e question concerne la lutte contre les abus, à poursuivre, dans un climat de « miséricorde », dont ne doivent « pas être exclus les prêtres coupables ». Le pape encourage les évêques à adresser aux prêtres de France (comme il l'avait fait lui-même à ceux de Paris en juin dernier) « un message d'encouragement et de confiance ». On se souvient que Jean-Paul II et Benoît XVI adressaient chaque année un message profondément spirituel et fraternel aux prêtres du monde entier à l'occasion du Jeudi Saint.

La 3^e question touche au « délicat thème de la liturgie ». Le pape procède en 3 points. D'abord il relève « la croissance des communautés liées au *vetus ordo* » (c'est-à-dire au missel tridentin). Ensuite il déplore que « la messe, sacrement de l'unité », soit l'occasion « d'une douloureuse blessure ». Enfin il encourage les évêques à trouver des solutions pour panser cette plaie, suggérant de « s'accueillir mutuellement dans la charité et l'unité de la foi », ce qui est d'ailleurs très augustinien. Et il conclut en disant : « Veuille l'Esprit Saint vous suggérer des solutions concrètes permettant d'inclure généreusement les personnes sincèrement attachées au *vetus ordo*, dans le respect des orientations voulues par le concile Vatican II en matière de liturgie ». Un appel à dépasser les difficultés créées par le motu proprio *Traditionis custodes* de 2021...

C'est que l'ancienne forme attire : 8 % des catéchumènes du diocèse de Paris, alors que le nombre des messalisants de cette forme tourne autour de 2 %. L'augmentation considérable des catéchumènes adultes dans le diocèse (de 350 dans les années 2000 à près de 800 cette année) ne compense certes pas l'effondrement du nombre des baptêmes de petits enfants (divisé par 2,5 depuis 2000, alors que la proportion des Français se revendiquant catholiques est tombée à moins de 50 %) mais interroge certainement, surtout qu'elle n'avait pas été anticipée au point qu'elle a pu surprendre les acteurs de la pastorale. D'où le concile provincial convoqué par notre archevêque et les évêques d'Île de France pour réfléchir au phénomène et l'accompagner, afin de faciliter l'insertion de ces néophytes pour la plupart très jeunes et très « attestataires ».

D'où aussi la consultation qui vous est proposée aujourd'hui et à laquelle vous pourrez répondre d'ici fin avril. Elle sera prise en compte lors des travaux du concile qui se tiendra d'octobre 2026 à janvier 2027. Quant à nos catéchumènes, au nombre de 53, ils connaîtront leur dernière étape liturgique lundi soir à 20h avant leur baptême lors des deux vigiles pascales du Samedi Saint. Priez pour eux !

Abbé Eric Iborra, vicaire

Vous pouvez retrouver les homélies du Curé (www.verbum.fr)
et celles de l'abbé Iborra sur le site de la paroisse :
www.paroissesaintroch.fr (sur la page d'accueil)

**Cette feuille est destinée à être emportée et lue.
Merci de ne pas la laisser sur votre chaise**

AGENDA PAROISSIAL

SEMAINE SAINTE

Église Saint Roch - Paris 1er

2026

LUNDI SAINT 30 MARS

8h00 et 19h15 : Messes latines

18h30 : Messe

MARDI SAINT 31 MARS

12h30 et 18h30 : Messes

19h15 : Messe latine

MERCREDI SAINT 1er AVRIL

12h30 et 18h30 : Messes

19h15 : Messe latine suivie
de l'Office des Ténèbres

JEUDI SAINT 2 AVRIL

18h30 : Célébration de la Cène
du Seigneur

20h30 : Célébration latine de la
Cène du Seigneur

suivie de l'Office des Ténèbres

20h30 à 00h : Adoration au reposoir

VENDREDI SAINT 3 AVRIL

Jour de jeûne et d'abstinence

12h30 : Chemin de Croix

15h00 : Méditations du Christ en Croix

16h30-18h30 : Confessions

18h30 : Office de la Passion

20h30 : Office latin de la Passion

suivi de l'Office des Ténèbres

SAMEDI SAINT 4 AVRIL

10h00-12h00 : Confessions

15h00 : Vigile pascale (forme latine)

21h00 : Vigile pascale

DIMANCHE DE PÂQUES 5 AVRIL

9h30 : Messe latine du Jour de Pâques

11h00 : Messe du Jour de Pâques

12h15 : Messe du Jour de Pâques

17h45 : Vêpres solennelles

18h30 : Messe non chantée

20h00 : Messe latine non chantée

LUNDI DE PÂQUES 6 AVRIL

11h00 : Messe latine chantée

18h30 : Messe



ÉGLISE SAINT ROCH - 296 RUE SAINT HONORÉ, 75001 PARIS

Lundi 30 mars

18h30-20h00 Cours de français par la Conférence St Vincent de Paul (Salle Marduel)

Mardi 31 mars

19h15 Messe latine chantée Veritatis Traditio, Adoration, Enseignement « Une année avec St-Paul : Session 4 "Enfants de la promesse" - séance tradition : Conception chrétienne de la liberté (sous la conduite de l'Esprit-Saint, régulée par la charité)

Mercredi 1er avril

12h30 Messe en présence des étudiants de l'aumônerie de l'Ecole du Louvre

18h30 Messe chrismale à Notre-Dame de Paris